

**100 ANS DU DROIT DES FEMMES :  
CLAUDE BARTOLONE DRESSE LE BILAN EN SEINE-SAINT-DENIS.**

A l'occasion de la célébration du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale du droit des femmes, Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, à travers son Observatoire des violences envers les femmes, organise une journée d'expertise et d'échange avec de nombreux professionnels et partenaires.

De ces travaux riches en réflexions et débats, pourront naître de nouvelles actions du Conseil général, en faveur de l'amélioration du droit des femmes dans le département. Il ne s'agira pas d'éradiquer en une journée de débat, ce fléau qui mine le quotidien de nombreuses femmes mais cela permettra, comme chaque année, d'apporter une pierre à cet édifice en pleine expansion.

Cette journée s'inscrit dans un contexte particulier puisque la lutte contre les violences faites aux femmes a été reconnue Grande Cause nationale 2010.

La récente proposition de loi du 25 février 2010, portée par la députée Danielle Bousquet, sur les violences faites aux femmes constitue également une avancée réelle. Cette loi s'inspire, pour plusieurs articles, de l'action de l'Observatoire des Violences faites aux Femmes en Seine-Saint-Denis.

Pour Claude Bartolone et Jean-Charles Nègre, Vice-Président chargé de l'insertion, de la politique sociale et de la formation professionnelle, cette rencontre doit être plus que jamais l'occasion de consolider l'existant afin de mieux prévenir. "Parce que lutter contre les violences faites aux femmes et pour la promotion de leurs droits c'est garantir le respect du pacte républicain".

Bien connaître les réalités du terrain pour mieux protéger, tels seront les objectifs de cette journée. Journée durant laquelle seront notamment dévoilées de nombreuses enquêtes et un volet spécifique encore méconnu sera abordé, celui de la violence subie dans le domaine de la prostitution.

8<sup>e</sup> rencontre départementale de l'Observatoire des violences envers les femmes  
« Connaître pour mieux aider »

lundi 8 mars de 9h à 16h30

Intervention de Claude Bartolone à 12 h  
Intervention de Clôture de Jean-Charles Nègre  
Bourse départementale du travail - Bobigny